

Russ Info

Bulletin municipal N°10
Décembre 2016



MOT DU MAIRE

Après un très bel automne et un hiver que je vous souhaite tout aussi agréable, l'année 2016 touche déjà à sa fin.

Peu de pleurs chez les plus petits et une légère appréhension pour ceux qui ont changé d'établissement. La rentrée 2016/2017 de notre école s'est déroulée avec l'accueil de nouveaux enseignants : Madame CLAR Chantal a pris ses fonctions à la maternelle aux côtés de Madame ECK Lydia, qui a accepté la direction des écoles, en remplacement de Madame PETIT Catherine. Madame Petit a passé de nombreuses années à Russ et nous tenons à la remercier chaleureusement.

À l'école primaire, Mesdames TRAU Carine et KAAS Marie-Odile ainsi que Monsieur WELSCHLENGER Jonathan complètent les effectifs.

Au fil de ce bulletin, je vous laisse découvrir les nombreuses réalisations et actions diverses conduites par les élus, les associations, La bibliothèque municipale, l'atelier des jeunes créateurs, la MJC et nos enseignants.

Pour les Séniors qui souhaitent se dégourdir les jambes, l'association de gymnastique propose une gym douce à la salle des fêtes de Russ.

Venez-vous renseigner en mairie, nous vous transmettrons les coordonnées des responsables de nos associations de village.

Comme vous pourrez le lire ci-après, de nombreux travaux ont été réalisés cet été, sans engendrer de dépenses excessives ou inutiles.

D'autres travaux sont actuellement en réflexion, mais nécessitent encore plusieurs rencontres et/ou montages financiers avant de pouvoir être réalisés.

Nous devons sans cesse nous adapter, nous organiser différemment par rapport à des projets communaux et de ce fait, nous sommes souvent partagés entre inquiétude et enthousiasme.

Bravo et merci à tous les membres du CCAS (Comité Communal Action Sociale) pour leur engagement et les actions mises en place cette année.

Tous ensemble et unis, nous avançons pour notre village.

Vous êtes attendus autour d'un vin chaud le 17 décembre à partir de 17 h sur la place du village pour un moment de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année.

*Joyeux Noël
et Bonne Année 2017
Cordialement et Chaleureusement
Marc Girold*



Directeur de publication : Marc GIROLD - Rédaction : la Commission Communication

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Informations mairie

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU BUREAU DE POSTE
TOUS LES MATINS, DU LUNDI AU SAMEDI : DE 9H A 12H
TOUS LES MERCREDI APRES-MIDI : DE 14H A 18H

Recensement des jeunes de plus de 16 ans

Le recensement des jeunes à la mairie est obligatoire entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC... et même au permis de conduire). Pensez à venir vous inscrire !



Inscription sur listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Date limite des inscriptions en mairie : 31 DECEMBRE 2016

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

Rappel des principales élections à venir pour 2017.

Election présidentielle

les 23 avril et 7 mai 2017

Election législative

les 11 & 18 Juin 2017



ACHAT DE BOIS ENSTERE.

Possibilité d'achat jusqu'à 4 stères de hêtre et 3 stères de chêne par foyer fiscal.

Sur réserve obligatoire, **avant fin Janvier 2017, dernier délai.**

Dans ce journal, un coupon de réservation de lot de bois à retourner en mairie.



Pour la tranquillité de tous, merci de respecter les horaires d'utilisation de machines bruyantes à l'extérieur

Du lundi au samedi de 7h à 20h



Les rapports annuels du SDEA et du Sélectom sont consultables en mairie aux heures d'ouverture, ou sur :



☼ <http://www.sdea.fr/index.php/fr/l-eau/l-eau-et-moi/l-eau-dans-ma-commune>
☼ <http://www.select-om.com>

Pour information



Il ne sera pas possible de louer la salle des fêtes durant **les 2 premiers mois de l'année 2017** (janvier – février) en raison des travaux d'insonorisation

Les travaux dans la Commune

Piste cyclable



Dans le numéro précédent, nous vous parlions d'une future piste cyclable entre Russ et Mollkirch-Gare.

Depuis Octobre dernier, ces travaux ont démarré entre Schwartzbach et Russ.

Ces travaux sont entièrement financés par le Conseil Départemental.



Périscolaire et salle de l'animation de bricolage des enfants



Durant l'été, les locaux de l'ancienne mairie se sont rajeunis afin d'accueillir les enfants pour le temps de midi mais également pour permettre à l'atelier des jeunes créateurs d'avoir son propre espace de création.

Coût matériel : **3 274.55 €**

Coût main d'œuvre : **6 556.69 €**



WC école



Le système de chasse d'eau des toilettes de l'école primaire étant devenu obsolète, il a été décidé de modifier tous les systèmes aux toilettes des filles et des garçons

Coût total : **5 617.36 €**

Voirie



En septembre 2016, des sections de la route d'Obernai et de la rue du Loup ont été restaurées à certains endroits.

La rue de la Croisette a également été refaite sur un tronçon.

Coût total de voirie : **11 548.20 €**



L'urbanisme = Mode D'Emploi



	Type de travaux	Permis de construire	Déclaration Préalable
1	Extension de maison ou construction d'un garage - De 2 à 20m ² de SHOB - Plus de 20m ² de SHOB	✓	✓
2	Réfection de toiture		✓
3	Fenêtre de toiture / Vélux - Tuiles conformes		✓
4	Panneaux solaires		✓
5	Percement ou modification de fenêtre - Sur une façade extérieure		✓
6	Pose d'une antenne parabolique ou d'un climatiseur - Installés d'une façon durable		✓
7	Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse - De 5 à 20m ² - Plus de 20m ²	✓	✓
8	Installation de clôture et de portail - Pour les 2		✓
9	Piscine enterrée (moins de 100m²) - Sans couverture - Avec couverture - Avec couverture modulable de 1.80m de hauteur ou fixe de 2m	✓	✓ ✓
10	Ravalement de façade avec isolation extérieure		✓
11	Pose d'un abri de jardin - De 5 à 20m ² de surface de plancher - Plus de 20m ² de surface de plancher	✓	✓

Communication du permis de construire

Les dossiers relatifs aux autorisations individuelles d'urbanisme sont désormais communicables à toute personne qui en fera la demande dès lors qu'une décision est intervenue.



Le 18 octobre 2011, le conseil municipal a mis en place la taxe d'aménagement pour toutes nouvelles constructions réalisées à partir du 01 janvier 2012. Voici un petit rappel des conditions de cette taxe :

Opérations immobilières concernées :

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La taxe est exigible au taux applicable à la date de :

- la délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager, ou du permis modificatif,
- la naissance d'une autorisation tacite de construire ou d'aménager,
- la décision de non-opposition à une déclaration préalable,
- l'achèvement des constructions réalisées sans autorisation ou en infraction, constaté par procès-verbal (taxation d'office).

Mode de calcul :

Surface taxable de la construction X valeur forfaitaire X taux

Surface taxable de la construction = somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur sous plafond supérieure à 1m80, calculée à partir du nu intérieur des murs de façade, après déduction des vides et trémies correspondant au passage des ascenseurs ou escaliers.

Valeur forfaitaire au m² de la surface de plancher taxable : ce taux est fixé annuellement par décret. Il est de 701/m² en 2016

Taux : il est composé d'une part communale et d'une part départementale.

- part communale: le taux voté par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale varie de 1 à 5%. Pour la commune de RUSS le taux voté est de 2.5 %
- part départementale : ne peut excéder 2,5% (pour 2016, le département du Bas-Rhin a fixé ce taux à 1.25%)

Il est conseillé de joindre les services des impôts de Molsheim qui peut vous calculer une taxe prévisionnelle afin de connaître le montant de la taxe d'aménagement avant de réaliser vos travaux.

Révision du P.L.U

Le 16 Juin 2016, le Conseil Municipal a validé la révision du P.L.U.

Tout d'abord qu'est ce qu'un P.L.U ???

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a remplacé l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 Décembre 2000.

Le PLU est le document d'urbanisme le plus important pour une commune car il organise son développement en fixant des règles d'aménagement applicables pour tout ou partie du territoire, et en tenant compte désormais des nouvelles exigences environnementales. Il indique quels secteurs sont constructibles, sous quelles conditions, quelles sont les zones naturelles, etc.

Le PLU est un document juridique qui s'impose à tous, particuliers comme professionnels ou administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols tels que les permis de construire, déclarations de travaux, permis de démolir.

Pourquoi réviser le PLU ???

Il s'agit de mettre en compatibilité le PLU avec les nouvelles lois qui régissent le développement communal. Par exemple, cette révision va permettre de prendre en compte les dispositions issues du Schéma de Cohérence Territoriale de la Bruche. La révision du PLU sera l'occasion de revoir la stratégie de développement communal en cherchant à optimiser davantage les ressources foncières.

Déroulement de la révision d'un PLU

- ⇒ Délibération Du Conseil Municipal Prescrivant la révision du PLU.
- ⇒ Notification de la délibération aux services de l'Etat et personnes publiques.
- ⇒ Etudes du PLU (par un bureau d'études).
- ⇒ Débat au sein du Conseil Municipal.
- ⇒ Arrêt du projet de PLU pour avis.
- ⇒ Arrêté du maire ouvrant l'enquête publique après désignation du commissaire enquêteur par Tribunal Administratif.
- ⇒ Enquête publique sur le projet de PLU.
- ⇒ Rapport du commissaire.
- ⇒ Approbation du PLU : par délibération du conseil municipal publicité : délibération assortie des mesures d'information et de publicité définie dans les articles R 123-24 et R 123-25.



Quelques Réglementations

☀ Le prélèvement à la source : à compter du 1er Janvier 2018

- Le contribuable recevra son taux de prélèvement puisqu'il figurera sur son avis d'imposition adressé à l'été 2017. Il pourra, à ce moment-là, opter pour des taux individualisés au sein du couple ou pour ne pas transmettre de taux à son employeur s'il est salarié (*taux neutre*). Dès le premier revenu versé en 2018, ce taux de prélèvement sera appliqué au salaire, à la pension ou au revenu de remplacement : le prélèvement à la source sera automatique, et apparaîtra clairement sur la fiche de paie.
- L'administration fiscale communiquera ensuite à l'employeur (*ou aux autres verseurs de revenus comme les caisses de retraite*) le taux de prélèvement retenu pour le contribuable. Ce taux sera calculé selon les revenus 2016 déclarés au printemps 2017.
- Le taux de prélèvement sera actualisé en septembre 2018 pour tenir compte des changements éventuels consécutifs à la déclaration des revenus de 2017 effectuée au printemps 2018. Ce taux sera utilisé à partir de septembre 2018 et sera, ensuite, à nouveau actualisé, chaque année, en septembre.

Ce taux s'appliquera chaque mois au revenu perçu : si le revenu diminue, le montant du prélèvement diminuera dans la même proportion. Inversement, si le revenu augmente, le montant du prélèvement augmentera dans la même proportion. Le montant du prélèvement variera donc automatiquement en cours d'année en fonction de l'évolution des revenus.

En cas de changement de situation conduisant à une variation prévisible de l'impôt significative, le contribuable pourra, s'il le souhaite, demander une mise à jour en cours d'année du taux de prélèvement à la source. Le site impots.gouv.fr permettra à chaque contribuable de simuler la possibilité de modulation et d'en valider la demande auprès de l'administration fiscale.

Ce qui ne change pas :

- Le barème de l'impôt sur le revenu n'est pas modifié ; il restera notamment progressif,
- La réforme ne modifie pas les règles de calcul de l'impôt ; le montant dû au titre d'une année ne changera donc pas,
- Il prendra toujours en compte l'ensemble des revenus perçus par le foyer.
- La familialisation et la conjugalisation de l'impôt seront conservées.
- L'imputation de réductions ou l'octroi de crédits d'impôts seront maintenus.
- Le geste citoyen de la déclaration de revenus ainsi que l'avis d'imposition seront maintenus.



☀ Interdiction des produits phytosanitaires

Il sera interdit d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades accessibles ouvertes au public et relevant de leur domaine public ou privé. Cette interdiction a été avancée **au 1er Janvier 2017**.

Elle ne s'appliquera pas :



- ☞ Aux produits à faibles risques et aux traitements nécessaires à la destruction et à la prévention de la propagation des organismes nuisibles ;
- ☞ Pour l'entretien des voiries dans les zones étroites ou difficiles d'accès (*bretelles, échangeurs, terre-pleins centraux et ouvrages*).

☀ Autorisations d'urbanisme : allongement de la durée de validité

Décret n°2016-6 du 5 Janvier 2016 relatif à la durée de validité des autorisations d'urbanisme et portant diverses dispositions relatives à l'application du droit des sols et à la fiscalité associée – JO n°0004 du 06 janvier 2016.

Ce décret allonge la durée de validité des autorisations d'urbanisme. Il porte le délai de validité initial des autorisations d'urbanisme **de 2 ans à 3 ans**.

De plus, ce délai pourra être prorogé **d'un an, non plus une seule fois, mais deux fois**.

Le délai de validité de l'ensemble des permis et des décisions de non-opposition à déclaration préalable portant sur des ouvrages de production d'énergie renouvelable pourra être prorogé plusieurs fois pour une année, jusqu'à l'achèvement **d'un délai de 10 ans** à compter de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

☀ Dépôt irrégulier de déchets : moyens d'action du maire

Le maire peut mettre en demeure le détenteur d'un déchet déposé de manière irrégulière, sur le domaine public ou sur un terrain privé, de prendre les mesures nécessaires pour que celui-ci soit enlevé (*art. L541-3 du code de l'environnement*).

Si la suppression du dépôt irrégulier de déchets n'a pas été faite dans le délai imparti par la mise en demeure, le maire peut faire procéder d'office, en lieu et place du détenteur mis en demeure et à ses frais, à l'exécution des mesures prescrites.

A cet effet, le maire peut obliger le détenteur à consigner entre les mains du Trésor Public une somme correspondant au montant des mesures prescrites, laquelle est restituée au fur et à mesure de l'exécution de ces mesures.





NOUVEAU !

**POUR UN MEILLEUR SERVICE,
L'ACCUEIL DANS VOTRE CENTRE
DES FINANCES PUBLIQUES ÉVOLUE
POUR VOS QUESTIONS COMPLEXES,
PENSEZ DÉSORMAIS À PRENDRE
RENDEZ-VOUS !**

Service des Impôts des Particuliers de Molsheim

par téléphone au 03 88 47 98 47

par courriel à sip.molsheim@dgifp.finances.gouv.fr

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR IMPOTS.GOUV.FR
ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES - OCTOBRE 2016

Diverses informations



On ne change pas une équipe qui gagne ...

Vous, Votre Municipalité ... Des partenaires indispensables

Pour sa 5ème édition, l'association « Une Rose, Un Espoir Secteur Vallée de la Bruche » Passera dans votre commune le samedi 29 Avril ou le dimanche 30 Avril 2017

Une Rose vous sera proposée contre un don (2.00€ minimum)

L'intégralité des dons récoltés sur le secteur de la Vallée de la Bruche est reversée à la Ligue contre le Cancer du Bas-Rhin.

Soit en 2016 : 24600€

L'accompagnement des malades, le financement du matériel médical sont au cœur de nos préoccupations.

Les motards, les bénévoles vous remercient pour votre accueil et votre générosité.

**Veillez noter les nouveaux horaires d'ouverture du
Chalet Gourmand/dépôt de pain**

Dimanche et lundi : Fermé

Du mardi au vendredi : de 6h à 12h30

Samedi : de 6h30 à 12h



La Vie Communale

Cérémonie du 11 Novembre



La cérémonie de commémoration du 98^{ème} anniversaire du Souvenir du 11 Novembre 1918 s'est déroulée vendredi 11 Novembre à 10h30, dans la salle des fêtes, pour cause de mauvais temps, en présence des associations patriotiques, des représentants de l'armée et des sapeurs-pompiers.

La musique municipale a ouvert la cérémonie, suivie par la chorale Ste Cécile de Russ. Suite à son allocution, le maire a déposé une gerbe aux monuments aux morts.

Concours des maisons fleuries



Lors de la cérémonie du 11 Novembre dernier a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Ci-dessous, les gagnants dans les différentes catégories engagées.

Catégorie façade seule : Mme Françoise HAEUSSER, M. Stéphane ESBACH et Mme Virginie NIEBEL, M. et Mme Jean-Marie KLINTZING, Mme Dorothé LONGHI et M. Cédric STOBEL, M. et Mme Didier MATHIEU, Restaurant LA TOSCANA, M. et Mme Christophe VALENTIN, M. et Mme André WESLING.

Catégorie façade et jardin ou façade et balcon : M. et Mme BELMAAZIZ, M. et Mme Armand BERTUOL, M. Herville MAILLOT et Mme Katia BOUILLON, M. et Mme Serge HECK, M. et Mme Olivier LIMON, Mme Jacqueline MUNIER, M. et Mme RATHGEBER, M. et Mme Jean-Luc STAAD



Toute l'équipe municipale tient à remercier Héléna, Antoine, Matthieu et Yoann, 4 jeunes en jobs d'été pour leur implication. Ils ont pu travailler par équipe de 2, chaque équipe pendant 2 semaines consécutives, entre le 04 Juillet et le 29 Juillet

Sortie Forêt



Le samedi 8 Octobre dernier, a eu lieu la traditionnelle sortie forêt pour les Élus et Agents communaux, accompagnés de leur conjoint. L'ONF, les chasseurs, les bûcherons en activité et retraités, nos débardeurs étaient également invités à cette sortie. Plus de 40 personnes étaient présentes pour cette journée conviviale. Le rendez-vous était fixé à 9h, à l'ancien réservoir du village. La journée a débuté avec le traditionnel bilan prévisionnel de l'année 2016, présenté par Jean-François MEYER de l'ONF. Les objectifs d'exploitation et financiers seront atteints. Les dégâts provoqués par les scolytes sont moins importants que prévu. Des prévisions de volumes à exploiter seront en baisse sur les 2 prochaines années. La 2^{ème} étape de cette journée était une démonstration d'exploitation forestière. Abattage et débranchage d'un sapin centenaire, tâches effectuées par Benoit PHILBERT de Steinbach. Pour le débardage, c'est l'entreprise HOLVECK, de Wisches, qui a pris le relais.

La Fête du Village



Le Week-end des 13 et 14 août a eu lieu la traditionnelle fête du village. Manèges, stands de confiseries et diverses animations foraines ont pu faire le bonheur des petits mais aussi des plus grands. A cette occasion, l'association du Tennis de Table de Russ a organisé, pour la 6^{ème} année consécutive, son traditionnel vide-grenier et a pu nous proposer des tartes flambées et grillades.



Pour la 1^{ère} année, une exposition de photos était présentée à la Salle des Fêtes et dans le hall d'entrée de l'église, par Messieurs Lorenzini, Sensenbrenner et Kegel.



Pour la 3^{ème} année consécutive, l'AGL (association gymnique et de loisirs) nous a concocté 3 succulents sangliers à la broche, afin de régaler les papilles, le dimanche à midi. Ce ne sont pas moins de 250 menus qui ont été vendus : sanglier, salade de pommes de terre et desserts, tout ceci « fait maison ».



Dans la continuité de la fête du village et du vide-grenier, le Tennis de Table a organisé pour la 1^{ère} année, une course de caisses à savon.

Une trentaine de participants a pris le départ, à partir de 10h, près du garage Maetz, pour arriver place des Marronniers. La dernière descente a eu lieu à 17h.

Avez-vous reconnu le numéro 15 ? Eh oui ! Même notre Maire, Marc GIROLD était de la partie.



La Vie Associative

Concert de la fête de la Musique

Afin de fêter l'arrivée de l'été, la musique municipale a organisé son traditionnel concert le 25 juin dernier, afin d'enchanter un auditoire de mélomanes avertis et enthousiastes, avec des airs de jazz, issus de leur répertoire et la performance de plusieurs solistes.



L'AGL nous a baladé le 26 Juin dernier

Preuve de son dynamisme, une balade en forêt de Russ était organisée par l'Association Gymnique et de Loisirs.

Le programme initial prévoyait 4 étapes de pauses gourmandes, mais la météo incertaine a conduit les organisateurs à regrouper la cinquantaine de courageux participants sur le site de la Marbrière, à l'abri des nuages menaçants sous un chapiteau. Les joyeux convives se sont retrouvés autour d'une succulente paëlla pour passer une excellente journée.



Fête d'été pour le club des Séniors le 19 Juillet

Cela devient une tradition au mois de juillet, le club des Séniors organise sa sortie d'été. Cette année, 54 membres du club se sont donné rendez-vous à 11h00 devant l'église de Russ afin de se rendre à l'étang de Wisches. Après une sangria maison, les personnes présentes ont dégusté une paëlla cuisinée par Renée, que nous félicitons et que nous remercions pour son implication au sein du club. Café et dessert ont complété cette merveilleuse journée. Au terme de la partie gastronomique, des groupes se sont formés, pour faire un petit "couaroye" ou tout simplement pour discuter du beau temps ou de la pluie. En faisant le tour des tables, une seule question revenait à chaque fois : " *c'est quand la prochaine sortie* " ?



Sortie Carpe Frite

Par une belle journée de fin d'été, comme chaque année, le Club des Seniors de Russ a organisé sa traditionnelle sortie " Carpe Frite ". Le 22 septembre à 9h45, c'est plus d'une cinquantaine de personnes, qui se sont donné rendez-vous devant l'église de Russ. Vers 10h00, départ pour le Sundgau, région du Sud de l'Alsace, pour y déguster une délicieuse spécialité de la région : la Carpe Frite. De l'apéro au café, les papotages allaient bon train, tout simplement un moment de détente et de belle convivialité. Le retour s'est fait par le Val de Villé, où le club a fait une dernière pose afin de partager le verre de l'amitié.

Fête des Champs

Tous les 2 ans, le GASCH organise la fête des Champs. Une marche est proposée de bon matin avec 2 parcours, soit sur les hauteurs de Grendelbruch (1h30), ou pour les plus courageux, vers la forêt de Russ (2h30). A l'arrivée, 2 chapiteaux attendaient les marcheurs pour déguster le bœuf à la broche, avec ses pommes de terre et flageolets cuisinés, façon "Quevé". Une belle journée malgré la pluie, et tous les participants sont repartis ravis en se donnant rendez-vous dans 2 ans.



Le samedi 22 Octobre dernier, La Chorale Ste Cécile nous a offert un concert, qui a eu lieu à la salle des fêtes, applaudie par un public nombreux.



Le Tennis de Table de RUSS a remporté 2 médailles aux individuels de ROSHEIM :
- 2ème dans la catégorie poussines : Gaëtane GUENARD à gauche sur la 1ère photo
- 1er dans la catégorie promotion d'Honneur : Denis JOECKER à gauche également sur la 2ème photo.



Informations Bibliothèque

Nous rappelons à tous les habitants de Russ, que la bibliothèque Municipale dispose de plus de 2000 volumes adultes et enfants (romans, documents, alsatiques, ...). Le stock vient d'être renouvelé et dispose d'environ 450 nouveaux volumes.



Pour mémoire, voici les heures d'ouverture
Mercredi : de 16h à 18h / Vendredi : de 15h30 à 17h30 / Samedi : de 10h à 12h

Nous venons également d'acheter des romans parus récemment, dont les prix littéraires.
La bibliothèque est un lieu de rencontres chaleureuses, avec café et gâteaux, le mercredi.
Les bénévoles proposent un nouveau service pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

**Un ramassage sera organisé le 1^{er} mercredi du mois,
A partir du 1^{er} Janvier 2017, dans le village, ainsi qu'à Steinbach et Schwartzbach**

Ce ramassage sera assuré par Monsieur Jean-Paul ZANETTI
Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à la mairie.
Les bénévoles : Agnès, Colette, Denise, Martine, Laurence et Marie-Jeanne se feront un plaisir de vous accueillir pour vous guider dans vos choix.



Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses fêtes



Gymnastique pour séniors

Depuis début Novembre, des cours de gym pour séniors sont organisés
le mardi matin, à la salle des fêtes, à partir de 9h.



Atelier des jeunes créateurs

" A l'atelier des jeunes créateurs, et dans la salle des contes histoires et jeux "

Les activités de l'atelier des jeunes créateurs ont repris dans une nouvelle salle mise à disposition à l'ancienne mairie.

Un mercredi après-midi par mois, de 15h à 17h30.

Les animatrices, Evelyne, Denise, Martine et Marie-Jeanne proposent : Peinture, bricolage, collage ou pâtisserie, **pour les enfants de 4 ans et demi jusqu'à 10 ans.**

Dans une ambiance conviviale, les mains s'activent, les têtes se concentrent, les réalisations prennent forme.

Un goûter et une boisson sont offerts, un petit moment de plaisir bien mérité et apprécié.

Au même étage, dans la salle des contes, histoire et jeux.

Un mercredi après-midi par mois, se déroule une animation, avec 'Jacquot' la marionnette, pour les enfants de 3 ans à 9 ans, de 16h à 17h30.

Gâteaux ou friandises sont distribués, après cette agréable récré.



Animation de la MJC

L'animation « Mercredi des défis »

Depuis plus de 4 années, la MJC de Barembach s'est engagée à développer l'animation auprès des adolescents dans la tranche d'âge de 10 à 16 ans.

A partir d'octobre 2016, trois villages : **Barembach, Wisches et Russ** se sont engagés pour l'animation des jeunes dans leur commune pour créer "**Solidarité jeunesse**".

Des animations gratuites sont proposées pour les jeunes venant des trois communes, les mercredi et samedi tout au long de l'année. Proposant diverses animations, des sorties, des sciences, des jeux sportifs et coopératifs, de la cuisine, des animations en lien avec les communes Actuellement, nous avons entre 5 et 15 participants aux animations que nous proposons. Nous espérons encore accueillir de nouveaux jeunes ! Pour connaître le programme et s'inscrire, des tracts sont distribués dans les boîtes aux lettres et disponibles sur le site de la mairie de RUSS.

Pour plus de renseignements, nous contacter au **03.88.97.86.73**.



L'animation « à la recherche des poupées RUSS »



L'association L'Etape du Jour



Depuis 20 ans, il existe une association sportive dont le siège est à Russ et dont la plupart des habitants ignore sans doute jusqu'à son existence et encore moins son activité, pourtant très soutenue !

Cette association, régie par la loi 1901, agréée par Jeunesse et Sports et affiliée à la FFC (*Fédération Française de Cyclisme*) a été créée par l'enfant du pays Alain Vigneron, l'ancien coureur cycliste professionnel et coéquipier de Bernard Hinault dans les années 80. Alain Vigneron, petit-fils de la famille Laurent Bienvenot qui exploitait un commerce de bois très prospère (*scierie*), immatriculé à Russ, jusqu'à la cessation d'activité en 1973. D'ailleurs, ce dernier a retrouvé ses racines en rénovant l'ensemble de la propriété familiale sise à part égale sur la commune de Russ et de Wisches ; il habite désormais dans l'ancienne turbine et atelier d'affûtage contigus à la scierie, laquelle est encore debout depuis 100 ans, sans doute la seule rescapée des incendies qui frappaient ce type de bâtiment (...) et entre-temps, magnifiquement restaurée.

En tant que Conseiller Technique Régional (*CTR, cadre d'Etat de Jeunesse et Sport, détaché auprès de la Ligue d'Alsace de cyclisme*), l'ex-coureur a eu cette idée de promotion et de recrutement de sa discipline auprès des jeunes non-licencié(e)s, une opération dénommée **L'Etape du Jour**, en partenariat avec la Société du Tour de France (*Groupe ASO*). Le principe de l'opération est simple : décliner d'une manière concrète l'impact du Tour de France dans l'un des fondements qui fait sa réussite, une popularité étendue dans la France profonde. Nos champions actuels viennent bel et bien de là tout autant que leurs successeurs, qu'il faut désormais aller chercher dynamiquement en venant au-devant d'eux. En l'occurrence, ce sont des mini-compétitions organisées dans les petits villages alsaciens, chaque mois de juillet depuis 20 ans, au moment du déroulement du (vrai) Tour de France où peuvent s'inscrire des jeunes de 9 à 14 ans, sans licence, sans entraînement préalable puisque ce sont de petites courses de 3 à 5 km dans un quartier du village. A la clé, une cinquantaine de jeunes se voit offrir un inoubliable voyage pour assister à l'arrivée du Tour de France sur les Champs Elysées, lieu magique où peuvent naître de véritables vocations.

Tout est totalement gratuit, y compris le déplacement à Paris effectué chaque année depuis 20 ans en car de chez ... Josy Tourisme, de Russ bien-sûr ! A noter que le concept a été repris en Bretagne, Normandie, Nord, Lorraine ...

Les partenaires de l'opération, en dehors de ASO qui offre les places sur une tribune officielle VIP aux Champs Elysées à Paris : la Direction de Jeunesse et Sports, le Conseil Régional d'Alsace et le Conseil Départemental, notamment soutenus pendant vingt années consécutives (!) par un membre de la Commission Permanente des Sports du CG 67... Frédéric Bierry.

L'été dernier, L'Etape du Jour a fêté sa 20^{ème} édition avec ce bilan élogieux :

- **264 épreuves «L'Etapes du Jour»** quotidiennes ont été organisées (+ celles dans les autres régions de France),
- Environ **2000 villages** ont été concernés,
- **7000 jeunes alsaciens** de 9 à 14 ans (*non-licenciés*) ont participé ainsi à leur 1^{ère} course,
- **530 nouveaux licenciés** alsaciens ont été enregistrés,
- **1300 jeunes alsaciens** ont assisté à l'arrivée du Tour sur les Champs Elysées (+ 1850 des autres régions de France) * une dizaine de Russ et alentours à l'occasion de la course à Wisches en 2009
- **4 jeunes** ont intégré quelques années plus tard l'Equipe de France (*juniors*) et un coureur est passé professionnel (*Hugo Hofstetter, pro chez Cofidis*).

La vie scolaire & le PÉriscolaire

Ecole Maternelle

Visite des enfants de la maternelle au Musée " Le Vaisseau "

Comme chaque année, les enfants de l'école maternelle se sont rendus au Vaisseau à Strasbourg. A peine arrivés, le goûter espace ludique mais néanmoins pédagogique.

Tout en s'amusant, ils ont pu explorer et faire des expériences dans divers domaines.

Et si, bien sûr, certains grands classiques comme le chantier, l'espace aquatique, la fourmilière ont toujours autant de succès, la grande salle, dédiée cette année, aux jeux de construction a été fort appréciée.

Après un pique-nique convivial, les enfants ont encore profité de l'espace extérieur richement aménagé avant de reprendre le bus de retour.



Ecole Primaire



Tous les élèves de l'école primaire se sont rendus à Strasbourg le **10 novembre** pour une sortie culturelle.

Les CP-CE1 sont allés au **Musée d'Art Moderne et Contemporain** pendant que les CE2 participaient à une animation au **Musée Archéologique**.

Les CM1-CM2 quant à eux suivaient les traces des princes de Rohan au **Musée des Arts Décoratifs**.

L'après-midi a été consacré à la découverte de Strasbourg en bateau-mouche.

Ce fut une journée bien remplie !

PÉriscolaire

Le dimanche 13 Novembre dernier s'est déroulée la 1^{ère} bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture du périscolaire de la Case à Toto.

Une vingtaine d'exposants s'était rassemblée à la Salle des Fêtes du village.

La vente de boissons et de gâteaux a permis de faire de cette première vente un moment convivial, qui sera certainement renouvelé dans les années à venir.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles pour tout le mal qu'ils se sont donné, ainsi que la mairie pour la mise à disposition de la salle des Fêtes.



Les grands anniversaires

Noces d'Or des époux Liliane et André SOUDRE



André SOUDRE originaire de Fréconrupt, et Liliane REGEL de Schwartzbach, ont uni leur destinée le 22 Octobre 1966 à RUSS.

André est né en 1945 à La Broque. Il a débuté son apprentissage de mécanicien en 1962 au garage Goergler à Schwartzbach. Il a pu terminer sa carrière professionnelle chez Josy Tourisme à Russ.

Liliane est née en 1947 à Niedersteinbach, près de Wissembourg. Domiciliés à Schwartzbach depuis leur mariage, Liliane et André ont eu 2 enfants : Patrice né en 1967 habitant à Lutzelhouse, et Sylvie née en 1969 demeurant à Schwartzbach. Ils sont également les heureux grands-parents de Joris, Marie et Mathilde.

Passionné de musique, André a été un des membres fondateurs de l'orchestre 'Extase' né en 1976. Aujourd'hui il accompagne encore à l'orgue la chorale de Schwartzbach.

Le couple vit désormais une paisible retraite, entouré de l'affection de toute la famille.

Les 85 ans de Germain MAETZ



Germain MAETZ est né le 19 Septembre 1931 à Strasbourg. Il passe son enfance dans la Sarre en Allemagne (à Wellingen Merzig), où son père était douanier, puis part à Sarreguemines. Il arrive à Russ en 1939 du fait de la guerre.

Il se marie le 18 Janvier 1957 avec Odile Fischer, originaire d'Avenheim, malheureusement décédée le 21 Avril 2016. De leur union sont nés 2 enfants, Martine, épouse Littel et Philippe, en couple avec Christine Collet, et vivant à Anderlecht.

Passionné de musique, il prendra la direction de la musique municipale de Russ, tout en assurant la formation des jeunes musiciens, de 1956 à 1987.

Malheureusement, Monsieur Maetz est décédé peu de temps après son anniversaire. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Les 85 ans de Ernest WEBER



Ernest WEBER vient de fêter ses 85 ans.

Ernest est né à Russ le 27 Juillet 1931 au foyer d'Aloyse et Cécile Weber

Le 07 Avril 1956, sous la neige, il épousera Jeanne à Grandfontaine. De leur union sont nés 3 enfants. Au fil des années, la famille s'est agrandie avec l'arrivée de 5 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Après leur mariage, Ernest partira travailler chez Cotex dans les Vosges, ainsi le couple s'installera à Moyenmoutier. Ils déménageront à La Broque, avant de construire à Russ en 1982. Avant de prendre sa retraite, Ernest aura travaillé 19 ans chez Judy à Schirmeck.

Membre du club des séniors de Russ, il ne manque aucune sortie.

Les 85 ans de Lucien BIERSOHN



Lucien BIERSOHN vient de fêter ses 85 ans.

Lucien est né le 29 Juillet 1931 à Wackenbach au foyer de M.Biersohn et de Mme Jeanne Schwintner.

Il épousera Jeanne Metzger à Russ, le 02 Décembre 1955.

De leur union, naîtra 2 enfants, Dominique et Lucienne. La famille s'est agrandie avec l'arrivée de 3 petits-enfants, une arrière-petite fille et un arrière-petit fils, prénommé Tom.

Lucien aura travaillé toute sa carrière aux établissements Koehler.



La visite de Saint Nicolas

Le mardi 6 décembre, Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants des écoles et du périscolaire.



Les prochaines manifestations à RUSS



Comme chaque année, lors de la fête **du 17 Décembre**, un petit marché de Noël se tiendra à la Salle des fêtes.

Vous y trouverez de la décoration, petits gâteaux, miel, charcuterie artisanale.



- ♣ Fête des Aînés dimanche 2 Avril 2017
- ♣ Commémoration de la Victoire du 08 Mai 1945 lundi 08 Mai 2017

Nos Grands Anniversaires

1941 :		HIMBER Marcel	10 août	1932 :	
		BERTUOL Armand	22 août	DOUVIER Albert	04 janv
STEINHAUER Gilbert	09 janv	HUBER Jean-Marie	28 août	GROSS Joseph	18 févr
METZGER Ernest	06 févr	BIENVENOT Gérard	28 sept	STRAUMANN Aline	11 mai
POUDOULEC Jean Yves	03 mars			MALAISE Maurice	12 mai
GROSS Andrée	20 sept	1937 :		FRICK Marthe	19 mai
ARGANT André	07 avril	HUSS Madeleine	17 janv	SPIELMANN Robert	01 juin
FIX Michelle	20 avril	FACCHINI Agnès	22 janv	FACCHINI René	27 juin
FREMIOT André	19 mai	LEBOUBE André	14 févr	BRAUN Eliane	08 sept
KLINTZING Jean-Marie	22 mai	MUNIER Jacqueline	24 mai	ORTELLI Noël	23 sept
MOSER Pierre	25 mai	HIEGEL Valentine	10 juill	SPIELMANN Suzanne	27 oct
SCHWINTÉ Roger	15 juin	HIMBER Nicole	17 sept		
GERARD Michèle	19 juin	GOSLIN Robert	30 sept	1931 :	
STRASBACH Gérard	20 juin	HIMBER Jean	20 déc	DUPUIS Rosine	31 janv
VALLANCE Paul	07 aout			LOEBER Anna	07 avril
MIGUEL Joaquim	09 sept	1936 :		WEBER Ernest	27 juill
POUDOULEC Anne-Marie	24 sept	SCHREYECK Gisèle	16 févr	BIERSOHN Lucien	29 juill
KIRSCH Erwin	30 oct	KLINTZING Marguerite	10 mars	VONSCHIEDT René	06 sept
DOUVIER Francis	03 déc	SCHREYECK Marie-Thérèse	24 mars	BITZNER Marie-Jeanne	12 sept
1940 :		SCHNEIDER Nicole	31 mars	HALTER Marie-Jeanne	14 sept
BERNARD Hélène	01 mai	SCHREYECK Gérard	03 mai	HELIER Gertrude	28 nov
GERWIG Gérard	09 févr	BIERSOHN Jean-Pierre	10 juin		
GERWIG Cécile	06 oct	FRERING Madeleine	05 sept	1930 :	
HUMBERT Jean-Marie	15 aout	BOLLE Lucienne	10 sept	MAETZ Nicole	08 mars
JAVELEAU Bernard	31 oct	HIEGEL Gilbert	19 oct	KLINTZING Renée	15 mai
MAHR Alice	18 mai			MERLET Marthe	27 juil
MOSER Henry	18 mars	1935 :		VERLET Marguerite	15 déc
UNTRAU Ernestine	01 janv	SPIELMANN Charlotte	23 janv		
SCHULTZ François	02 déc	BURCK Monique	19 mars	1929 :	
VACCHIANO René	05 mars	JEROME Paul	11 mai	CARDOSO Adélaïde	08 janv
WALTER Roger	19 mars	GUIOT Andrée	24 mai	STEGER Renée	06 mars
WESLING Rolande	02 févr	KRAUSS Roger	07 sept	MAETZ Marcel	29 -mai
ZANETTI Laurent	25 mai	BRIGNON René	08 sept	BRAUN Raymond	05 juin
1939 :		HAGNIER André	02 oct	BIERSOHN Francis	31 juill
BRIGNON Ginette	09 janv	1934 :		HAEUSSER Françoise	08 nov
STEIMER Jeanine	16 janv	HUCK Paulette	19 janv	MALAISE Andrée	15 nov
PFUNDT Robert	16 janv	MAETZ Maria	29 janv	1927	
BERNARD Maurice	06 avril	KLINTZING Bernard	17 févr	BURGER Alice	14 fev
KOENIGUER Maurice	02 mai	BIENVENOT Joséphine	17 mars		
MAHR Alfred	18 mai	WEBER Jeanne	31 mai	1928 :	
HELMBACHER Fernand	23 mai	VOGT Mariette	28 juill	SELIG Bernadette	31 mars
HELMBACHER Monique	10 juin	GIROLD Liliane	05 août	MATHIS Marthe	08 mai
BIERSOHN Jeanne	21 juin			HIMBER Marie-Thérèse	20 oct
HIMBER Frieda	09 juill	1933 :		SCHMUTZ Liliane	28 oct
FIX Eugène	27 août	UNTRAU Etienne	21 janv		
PHILIBERT Francis	03 oct	STRIEBLEN Ernestine	13 févr	1926 :	
BENOÎT Libaire	02 nov	GOSLIN Alice	23 mars	RICHERT Roert	16 mai
SCHWINTÉ Viviane	13 nov	DOUVIER Andrée	15 avril		
STEBENER Paul	05 déc	VOGT René	29 avril	1925 :	
1938 :		ORTELLI Huguette	06 mai	ROUGRAFF Irène	30 sept
VERLET Claude	10 janv	SCHREYECK Bernard	19 août		
WESLING André	29 janv	ANDRE Paulette	26 août	1924 :	
AVELINE Georgette	01 févr	SIMLER Gilbert	11 nov	JACOB Colette	24 févr
STEIMER Marc	05 févr	GIROLD André	30 nov	FEY Thérèse	28 févr
HUMBERT Monique	16 févr	HECK Andrée	08 déc	1923 :	
KIEFFER Norbert	27 févr	FRICK Roger	17 déc	BATLO Yvonne	09 sept
MUNICH Marie-Louise	11 avril	MOSER Marie-Louise	18 déc	1920 :	
WESTERMANN Jean-Marc	10 juill	SCHNEIDER Jean	28 déc	BERNARD Julie	29 déc